

Genève, le 14 juin 2019

## Huit parlements membres de l'APF participent activement à l'atelier à destination des parlementaires francophones sur l'Examen périodique universel, aux Nations-Unies à Genève

À l'invitation du Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme (HCDH) et de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) et l'Union interparlementaire (UIP) ont apporté leur soutien à l'organisation d'un atelier sur le renforcement du rôle des parlementaires des États membres de la Francophonie dans le processus de l'Examen périodique universel (EPU), les 13 et 14 juin, au Palais Wilson à Genève.

L'atelier a rassemblé 14 parlementaires venant de huit parlements d'Afrique de l'Ouest, d'Afrique centrale, d'Europe et du Maghreb : Burkina Faso, Burundi, France, Gabon, Mali, Maroc, Roumanie et Suisse.

S.E. Mme Kadra Ahmed Hassan, Représentante permanente de Djibouti auprès des Nations-Unies à Genève, Présidente du Groupe des Ambassadeurs francophones, M. Coly Seck, Président du Conseil des Droits de l'Homme (CDH), M. Henri Monceau, Représentant permanent de l'OIF auprès des Nations Unies à Genève et à Vienne, ont pris part à la cérémonie d'ouverture, au cours de laquelle ils ont rappelé l'importance de la place des parlementaires dans le processus de l'EPU et, plus particulièrement, dans le suivi des recommandations. M. Josué Mbadinga Mbadinga, sénateur (Gabon), ancien ministre, ancien vice-président de la Commission des affaires parlementaires (CAP) de l'APF, y a lu un message de M. Jacques Krabal, député (France), Secrétaire général parlementaire de l'APF, dans lequel il a rappelé l'engagement de l'APF sur ces questions et la corrélation entre les objectifs de l'EPU et le nouveau cadre stratégique 2019-2022 de l'APF, qui sera adopté lors de la Session annuelle de juillet prochain.

Les travaux ont débuté par une restitution du 5<sup>e</sup> séminaire francophone sur l'EPU, tenu à Dakar (Sénégal) en juillet 2018, et présentée au titre de l'APF par Mme Maimouna Ouedraogo, députée (Burkina Faso), membre de la Commission des affaires parlementaires de l'APF. Les parlementaires ont ensuite pu assister à différentes présentations organisées sur deux thématiques principales : les

Pour en savoir plus :

[apf.francophonie.org](http://apf.francophonie.org)

*L'APF est l'Assemblée consultative de la Francophonie. Elle regroupe des parlementaires de 87 parlements ou organisations interparlementaires.*

principes et bonnes pratiques du travail parlementaire relatif aux droits de l'Homme, et la contribution des parlementaires dans le processus de l'EPU.

Ces deux lignes directrices ont permis d'aborder des points aussi variés que : le renforcement des synergies entre les parlements, le Conseil des Droits de l'Homme et son EPU ; les principes internationaux relatifs aux parlements et aux Droits de l'Homme ; les conditions d'une participation effective des parlements au processus de l'EPU ; les relations entre les parlements, les Institutions nationales des Droits de l'Homme (INDH) et la société civile dans la mise en œuvre des recommandations de l'EPU ; ou encore, le rôle des parlementaires dans la préparation de l'EPU.

La seconde journée s'est terminée par un échange fructueux entre les parlementaires francophones, permettant de partager les expériences et bonnes pratiques des divers parlements représentés dans le processus de l'EPU.

Au cours de la cérémonie de clôture, M. Gianni Magazzeni, Responsable *ad interim* de la Division des mécanismes relevant du Conseil des Droits de l'Homme et des instruments relatifs aux Droits de l'Homme au HCDH, a pu souligner la réussite de ce premier atelier à Genève et annoncer la tenue du prochain, à destination de parlementaires francophones d'autres pays examinés dans le cadre de l'EPU, en novembre prochain, auquel l'APF apportera à nouveau sa participation déterminante.

Pour en savoir plus :  
[apf.francophonie.org](http://apf.francophonie.org)

*L'APF est l'Assemblée consultative de la Francophonie. Elle regroupe des parlementaires de 87 parlements ou organisations interparlementaires.*